

Rapport de gestion

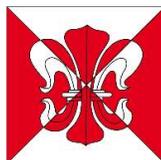
ANNEE 2024



15 JUIN 2025

COMMUNE DE FERPICLOZ

Nicolas Berset, Syndic



Tables des matières

Tables des matières	2
A) Avant-propos	3
B) Conseil communal et dicastères	3
C) Administration	4
D) Finances	5
E) Cimetière	9
G) Bâtiments.....	11
H) Route et édilité	11
I) Commission Senior +	12
J) Affaires sociales	12
K) Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine	14
L) Crèche.....	14
M) Forêt	16
N) Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie.....	16
O) Commission de naturalisation	17
P) Ecole et AES.....	17
Q) Association régionale de la Sarine (ARS)	17

A) Avant-propos

Il s'agit du deuxième rapport de gestion annuel du Conseil communal, conformément à l'art. 19 de la Loi sur les finances communales (LFCo). Ce rapport est présenté chaque année à l'assemblée communale, en même temps que les comptes, comme outil d'information pour faire état des principales activités et des évolutions importantes durant l'année écoulée.

B) Conseil communal et dicastères

Composition du conseil communal au 31.12.2024

Nicolas Berset Syndic	Administration Finances Service du feu Cimetière
Roland Oesch Vice-Syndic	Constructions Routes Urbanisme Bâtiments
Catherine Kolly	Affaires sociales Santé publique
Alain Pillonel	Adduction d'eau Eaux usées Déchetterie Forêts Agriculture
Marion Meurie	Ecoles Culture Sport

Le conseil communal a siégé à 41 reprises et a convoqué 2 assemblées générales en 2024.

Voici les statistiques des présences aux séances ordinaires du Conseil communal pour 2024 :

- 78.05 % des séances tous les membres étaient présents
- 21.95 % des séances il manquait 1 conseiller/ère
- 0 % des séances il manquait 2 conseillers/ères

C) Administration

Personnel communal – situation au 31 décembre 2024

Personnel administratif

Valérie Kolly	60 %	Secrétaire communal et administratrice des finances
Martine Hayoz	30 %	Collaboratrice administrative

Personnel du service technique

Laurent Tinguely	env. 25 %	Employé d'édilité
Anna Mattei	A l'heure	Concierge
Gennaro Donzetti	A l'heure	Surveillant déchetterie
Emiliano Rattazzi	A l'heure	Surveillant déchetterie
Denis Marthe	A l'heure	Surveillant déchetterie

Le conseil communal remercie toutes ces personnes pour leur engagement et leur collaboration tout au long de l'année.

D) Finances

Commission financière

La commission financière est composée au 31 décembre 2024 des personnes suivantes : Alain Brodard (président), Fabienne Jenny, Pascale Schorderet, William Schornoz, Jacques Spicher.

La commission financière a rencontré le conseil à deux reprises en 2024. La première a eu lieu le lundi 6 mai en présence de Monsieur Brodard, notre réviseur et du conseil. Cette séance permet à la commission de poser toutes les questions relatives aux comptes 2023 et ainsi d'émettre un préavis sur les comptes à présenter à l'assemblée communale. La deuxième rencontre a eu lieu le lundi 18 novembre. Elle a permis à la commission d'avoir toutes les informations nécessaires pour donner leur préavis sur le budget 2025.

Compte de résultat 2024

Les comptes de l'année 2024 peuvent être pudiquement qualifiés de bons. Le budget prévoyait une perte de CHF 248'380.-, cependant l'exercice boucle avec un bénéfice de CHF 115'928.03.

Cependant, avec le passage à MCH2 en 2021, il est important de relativiser ce résultat.

Effectivement, ledit passage à cette nouvelle méthode comptable nous a obligé à revoir la valorisation du patrimoine de la commune ce qui a tendance pour une partie à embellir le résultat. La réserve de réévaluation est à amortir sur 10 ans, ce qui représente un revenu extraordinaire de CHF 106'729,80 par an.

Une autre partie de ce résultat provient d'une rentrée extraordinaire et non-prévisible d'impôts ordinaire.

Le solde final découle également d'une gestion rigoureuse des charges de chaque dicastère.

Nous soulignons également que sans ces rentrées fiscales extraordinaires, le résultat de l'année 2024 serait largement déficitaire et conforme au budget.

Comptes de fonctionnement	Compte 2024		Budget 2024		Compte 2023	
	Charges	Recettes	Charges	Recettes	Charges	Recettes
ADMINISTRATION						
0: GÉNÉRALE	228'109.35	3'325.20	262 970.00	5 970.00	237'611.05	6'712.55
ORDRE ET SÉCURITÉ						
1: PUBLICS, DÉFENSE	26'326.05	6'177.95	30 820.00	5 200.00	25'835.70	4'938.05
2: FORMATION	420'368.17	29'799.00	443 150.00	30 500.00	405'437.95	12'143.35
3: CULTURE, SPORT ET LOISIRS	20'249.62		21 810.00		15'589.00	
4: SANTÉ	123'536.50	324.00	133 100.00	2 430.00	111'833.95	4'332.65
5: PRÉVOYANCE SOCIALE	112'572.08	575.70	145 500.00	600.00	116'742.10	584.10
TRAFIC ET						
6: TÉLÉCOMMUNICATIONS	135'899.20	4'330.05	135 270.00	2 900.00	114'611.07	2'233.35
L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU						
7: TERRITOIRE	197'254.67	159'152.72	209 310.00	169 520.00	165'067.18	125'250.13
8: ÉCONOMIE PUBLIQUE	2'488.10		3 790.00		3'600.15	
9: FINANCES ET IMPÔTS	113'075.05	1'292'122.20	96 080.00	1 016 300.00	92'414.30	1'243'313.14
Charges totales	1'379'878.79		1 481 800.00		1'288'742.45	
Revenus totales		1'495'806.82		1 233 420.00		1'399'507.32
Excédent de dépenses				248 380.00		
Excédent de revenus	115'928.03				110'764.87	

Compte de résultat à 3 niveaux

	Compte 2024	Budget 2024	Compte 2023
Charges d'exploitation	1'352'820.79	1'460'800	1'262'391.95
30 charges de personnel	248'190.83	255'340	224'208.49
31 charges des biens et services et autres charges d'exploitation	255'795.27	294'200	240'853.08
33 amortissements du patrimoine administratif	112'890.35	112'820	95'589.10
35 attributions aux fonds et financements spéciaux	22'810.04	22'290	13'153.20
36 charges de transferts	713'334.30	776'150	688'810.08
37 subventions à redistribuer	0.00	0	0.00
Revenus d'exploitation	1'271'377.57	1'048'000	1'179'734.24
40 revenus fiscaux	1'030'875.45	795'000	988'507.45
41 revenus régaliars et de concessions	0.00	0	0.00
42 taxes	132'888.30	158'210	100'276.40
43 revenus divers	0.00	0	0.00
45 prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	23'310.67	10'090	23'571.68
46 revenus de transferts	84'503.15	84'700	69'378.71
47 subventions à redistribuer	0.00	0	0.00
RÉSULTATS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	-81'443.22	-412'800	-82'657.71
34 charges financières	27'058.00	21'000	26'350.50
44 revenus financiers	117'699.45	78'700	113'055.28
RÉSULTATS PROVENANT DES FINANCEMENTS	90'641.45	57'700	86'704.78
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	9'198.23	-355'100	4'047.07
38 charges extraordinaires	0.00	0	0.00
48 revenus extraordinaires	106'729.80	106'720	106'717.80
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	106'729.80	106'720	106'717.80
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	115'928.03	-248'380	110'764.87
Pour information			
39 imputations internes - charges	0.00	0	0.00
49 imputations internes - revenus	0.00	0	0.00

Compte des investissements 2024

Investissements									
Compte	Descriptif	Date approbation	Montant	Dépenses cumulée jusqu'au 31.12.2023	Dépenses 2024	Recette 2024	Total	Solde au 31.12.2024	Date de fin
0220.5200.00	Renouvellement des logiciels métiers administratifs	18.12.2023	120 000.00	0.00	45 252.00	0.00	45 252.00	74 748.00	
0290.5040.03	Bâtiment communal, réfection, crédit d'étude	16.12.2024	25 000.00	0.00	7 740.00	0.00	7 740.00	17 260.00	
0290.5060.03	Mobilier pour les locaux administratifs	18.12.2023	12 400.00	0.00	12 263.50	0.00	12 263.50	136.50	31.12.2024
1400.5420.00	Prêt au service des curatelles		2 785.00	0.00	2 785.00	0.00	2 785.00	-2 785.00	31.12.2024
6150.5010.00	Carrefour carrosserie	17.12.2018	282 000.00	249 168.60	0.00	0.00	249 168.60	32 831.40	
6150.5010.01	Chemin accès RF 163	28.09.2020	19 000.00	18 439.55	18.60	0.00	18 458.15	541.85	31.12.2023
6150.5010.03	Aménagement routier Rte des Etangs	19.12.2022	110 000.00	102 163.80	0.00	0.00	102 163.80	7 836.20	
6150.5010.05	Chemin piétonnier Les Etangs	16.12.2024	125 000.00	0.00	3 000.00	0.00	3 000.00	122 000.00	
6150.5011.00	Assainissement de l'éclairage public	19.12.2022	65 000.00	0.00	61 761.30	0.00	61 761.30	3 238.70	
6190.5090.00	Plan d'agglomération 5, projets	16.12.2024	9 513.10	0.00	9 513.10	0.00	9 513.10	0.00	31.12.2024
7101.5031.01	Adduction d'eau secteur Imp. des Ecureuils	23.05.2022	230 000.00	134 915.90	15 034.00	0.00	149 949.90	80 050.10	
7201.5032.00	Constructions de canalisations, secteur Rte des Etangs	25.01.2021 / 23.05.2022	1 220 000.00	1 236 443.80	9 088.35	0.00	1 245 532.15	-25 532.15	
7201.5032.01	Constructions de canalisations, secteur carrosserie	2018	400 000.00	433 142.80	0.00	0.00	433 142.80	-33 142.80	
7900.5290.00	Renouvellement du Plan d'aménagement local	20.12.2021 / 23.12.2022	10 000.00	6 299.05	4 421.35	0.00	10 720.40	-720.40	
Totaux			2 630 698.10	2 180 573.50	170 877.20	0.00	2 351 450.70	276 462.40	

Récapitulatif des autres investissements

Pour mémoire, l'assemblée communale a déjà validé les investissements suivants :

0220.5060.00	Renouvellement de matériel informatique	18.12.2023	12 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	12 000.00	
0220.5060.00	Remplacement du photocopieur/scanner de l'administration	16.12.2024	9 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	9 000.00	
3420.5030.00	Aménagement place de jeux (peindre au sol)	19.12.2022	5 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5 000.00	
7900.5290.00	Renouvellement du Plan d'aménagement local	16.12.2024	20 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	20 000.00	
Totaux			46 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	46 000.00	

Tableau des flux de trésorerie 2024

Commune de Ferpicloz

Compte annuel 2024

Tableau des flux de trésoreries

Méthode indirecte	2024	2023
1. ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
+/- Bénéfice / Perte du compte de résultat	115'928.03	110'764.87
+ Amortissements du PA et des subventions d'investissement	112'890.35	95'569.10
- Amortissements des subventions d'investissement	-14'603.30	-14'395.30
+ Réévaluations des emprunts et participations PA	0.00	0.00
-/+ Augmentation / Diminution des créances	-192'638.98	35'746.77
-/+ Augmentation / Diminution des marchandises, approvisionnements et travaux en cours	0.00	0.00
-/+ Augmentation / Diminution des actifs de régularisation	-220'712.01	73'794.51
+/- Pertes / Bénéfices non réalisés du PF ou pertes / bénéfices de change	-500.00	-400.00
+/- Augmentation / Diminution des engagements courants (CC, créanciers)	0.00	0.00
+/- Augmentation / Diminution des provisions à court terme	7'457.20	1'910.00
+/- Augmentation / Diminution des passifs de régularisation	118'455.58	-912.55
+/- Attribution / Prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux et divers comptes de réserve du capital propre	-107'430.43	-117'136.28
1. FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	-181'153.56	184'941.12
2. ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
+ Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	0.00	4'160.00
- Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-170'877.20	-1'242'775.45
2.1 Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement dans le patrimoine administratif	-170'877.20	-1'238'615.45
-/+ Augmentation / Diminution des placements financiers et des immobilisations corporelles du patrimoine financier (à court terme)	601'210.00	6'690.00
-/+ Augmentation / Diminution des placements financiers et des immobilisations corporelles du patrimoine financier (à long terme)	-126'050.00	256'775.00
2.2 Flux de trésorerie provenant des activités de placement dans le patrimoine financier	475'160.00	263'465.00
2. FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT ET DE PLACEMENT	304'282.80	-975'150.45
3. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
+/- Augmentation / Diminution des engagements financiers à long terme	0.00	0.00
+/- Augmentation / Diminution des engagements financiers à court terme	0.00	0.00
3. FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT	0.00	0.00
4. VARIATION NETTE DES LIQUIDITÉS (1+2+3)	123'129.24	-790'209.33
Disponibilités au 01.01.	3'758'512.23	4'548'721.56
Disponibilités au 31.12.	3'881'641.47	3'758'512.23
VARIATION DES DISPONIBILITÉS SELON BILAN	123'129.24	-790'209.33

E) Cimetière

Commission du cimetière d'Épendes

La composition de la commission du cimetière au 31.12.2024

Sylvie Heimo présidente

Nicolas Berset

Patrick Reynaud

En 2024, la commission s'est réunie à une seule reprise, le 23 janvier 2024. Aucun investissement n'a été effectué au cimetière d'Épendes. Les comptes 2024 sont conformes au budget. Une nouvelle convention a été signée concernant la mise à disposition de la chapelle mortuaire. La commune de Ferpicloz paiera dès l'année 2024 CHF 1.- par habitant.

F) Réseau Santé Sarine – Bataillon Sarine

2ème rapport de la Direction Secours du Réseau Santé de la Sarine

Ce 2ème rapport de la Direction Secours du RSS, réunissait pour la première fois toutes les entités de la direction, soit le Bataillon Sarine et le Service des Ambulances de la Sarine.

Après les salutations d'usage, le Directeur Secours, Daniel Maillard, a présenté la direction ainsi que le regroupement du Service Ambulances de la Sarine (SAS) et du Bataillon Sarine. Ce rapprochement, intervenu après deux années d'adaptation suivant le déménagement de fin 2024, constitue une avancée majeure. Réunir ces entités sous un même toit a été un véritable défi.

Monsieur Jacques Pollet, Directeur général du RSS, a ensuite détaillé le projet d'aménagement visant à renforcer cette synergie, notamment avec l'intégration du bâtiment BatPol. Cette mutualisation des forces permet d'améliorer l'efficacité des interventions tout en facilitant l'adaptation et la formation des équipes.

Il a également tenu à souligner et à remercier le travail souvent invisible de ces professionnels. Cette nouvelle ère de collaboration nous rend collectivement plus forts pour mieux servir la population et répondre aux objectifs stratégiques du RSS.

Le Commandant du Bataillon, Pascal Zwahlen, est revenu sur les deux dernières années et a réaffirmé son engagement en faveur de la formation continue, garantissant ainsi des interventions en toute sécurité. Grâce aux investissements du RSS et de l'ECAB, les sapeurs-pompiers disposent des moyens nécessaires pour remplir leur mission au service de la population. Il a également insisté sur l'importance de la reconnaissance du Bataillon : ensemble, nous sommes plus forts, et cette unité demeure notre atout majeur. L'objectif est clair : faire évoluer le Bataillon Sarine pour l'avenir.

L'évolution du Bataillon Sarine est en marche, avec pour objectif d'optimiser son fonctionnement et de renforcer son efficacité. Didier Carrard, Directeur adjoint de l'ECAB, se réjouit des performances rapides de cette nouvelle organisation. L'accent est mis sur la formation, la mise à disposition de véhicules et d'équipements pour les sapeurs-pompiers fribourgeois. Concernant les casernes, le délai de subventionnement a été prolongé, et le projet « Casernes Vision 2030 » devrait permettre de prendre du recul sur ces décisions importantes d'implémentation des casernes, tout en prenant en compte les contraintes et incertitudes existantes. Le centre de formation de Châtillon et le Bataillon Sarine, contribuent activement et constructivement à la formation des sapeurs-pompiers du canton et cela est d'une grande plus-value.

Cédric Jeanneret, chef du service SAS, revient sur le succès du déménagement. En 2024, la formation continue a représenté 51,6 heures par ambulancier, intégrant des méthodes innovantes telles que l'elearning et un escape game organisé avec la participation de la police cantonale. Par ailleurs, 725 heures ont été consacrées aux événements tels que les matchs de Fribourg Gottéron, le tour de Romandie ou encore St-Nicolas et la course Morat-Fribourg.

25 Le 23 mai 2024, le service a participé au congrès suisse de médecine d'urgence. L'accueil de 67 stagiaires en 2024 témoigne de l'engagement du service à former la relève et à garantir une prestation de qualité.

Enfin, Madame la Préfète Lise-Marie Graden, Présidente du comité de direction du RSS, exprime son souhait d'une période de stabilisation après ces nombreux changements, afin que chacun puisse prendre ses repères. Elle souligne l'importance de prendre le temps nécessaire pour faire les bons choix et remercie les équipes pour leur engagement quotidien, essentiel à la confiance de la population.

Le Bataillon Sarine (BS) en chiffres en 2024

Le bataillon compte 623 intervenant.es (553 hommes, 70 femmes)

Le bataillon a effectué 568 missions : 173 principales et 395 subsidiaires

6'784 heures de travail ont été réalisés en intervention

26'587 heures de formation ont été suivies par les membres du bataillon et ces derniers ont en plus participé 697 jours de cours cantonaux et fédéraux

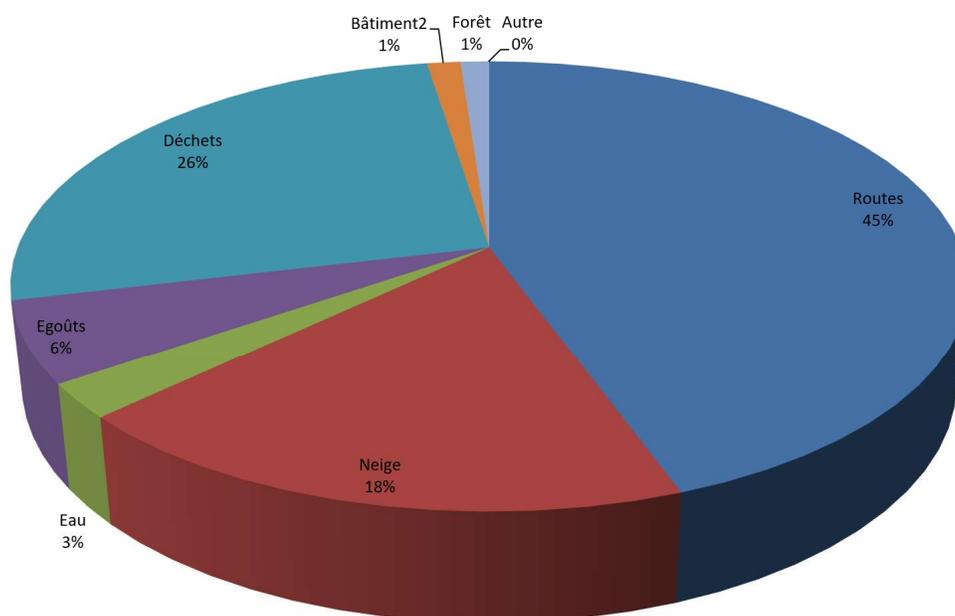
G) Bâtiments

L'entretien du bâtiment de l'administration communale et de ces extérieurs ont nécessité environ 84.25 heures en 2024.

Depuis août 2023, la pose des panneaux solaires nous a permis de faire une économie des frais d'électricité sur le bâtiment communal. Il n'y a pas eu de travaux spécifiques sur le bâtiment communal durant l'année 2024. Par contre, nous avons changé la table et les chaises de la salle du conseil. Nous avons également changé les bureaux et les chaises du secrétariat communal.

H) Route et édilité

Voici la répartition des heures de Monsieur Laurent Tinguely en 2024.



I) Commission Senior +

Notre commune s'est unie avec la commune de Le Mouret pour établir un concept senior+ et collaborer à la mise en place des mesures pour les seniors. Dans ce contexte, une commission intercommunale a été créée.

Commune Le Mouret

- M. Michael Vogt (Président)
- Mme Corinne Jungo
- Mme Eliane Wicht
- Mme Elsbeth Baciù
- M. Philippe Nagel
- Mme Danièle Murith
- M. Arthur Wirz

Commune Ferpicloz

- Mme Catherine Kolly
- Mme Carole Brodard

La commission s'est réunie à 16 reprises en 2024. Elle a également organisé pour la deuxième fois pour les deux communes un repas des aînés en été, le 14 juillet sous le couvert de la halle polyvalente du Mouret. Cette journée organisée en été rencontre toujours un vif succès. L'opération sera reconduite en été 2025.

J) Affaires sociales

L'année 2024 a été marquée par l'aboutissement des discussions et débats autour du thème de la nouvelle loi sur l'aide sociale. La nouvelle loi a été votée par le Grand Conseil et entrera en vigueur en 2026. Il s'agira de créer une nouvelle manière de travailler et de collaborer pour les professionnels, et d'une perspective de possibilités supplémentaires pour celles et ceux qui sont soutenus financièrement par l'aide sociale. Les services sociaux seront désormais regroupés par district.

Service social de la Haute-Sarine - 2024 en chiffres

Durant l'année 2024, le personnel du SSHS (Service Social Haute-Sarine) et les membres de la Commission sociale œuvrant pour l'entente intercommunale de la Haute-Sarine ont traité 86 dossiers répartis comme suit :

- 57 nouvelles situations se sont annoncées au SSHS :
 - 25 demandes ont abouti à une aide financière
 - 23 demandes ont abouti à une aide administrative ou une orientation
 - 9 demandes ont été classées sans suite.
- 29 dossiers déjà ouverts ont continué à être suivis :
 - 21 dossiers pour une aide matérielle
 - 8 dossiers pour une aide administrative et personnelle.

Le nombre de dossiers suivis et traités par le Service social de la Haute-Sarine a légèrement augmenté en 2024, notamment dans les situations où les revenus d'un emploi souvent précaire ne suffisaient pas à couvrir les besoins de base. Il a également été observé une tendance à attendre avant de s'adresser au service social, pensant que la situation notamment d'emploi allait s'améliorer. Cette attente conduit souvent à des arriérés de paiements du loyer et de la caisse-maladie qui s'avèrent compliqués à redresser.

Au total, l'aide financière pour 2024, moins les différents remboursements, se monte à Fr. 9'132.50.

Quelles causes conduisent les personnes à s'adresser au Service social ?

Le Service social de la Haute-Sarine a suivi au total durant l'année 2024 : 46 situations d'aide matérielle.

Fin de droit, chômage	5 situations
Maladies, accidents, hospitalisations	5 situations
AVS, AI, PC	5 situations
Famille monoparentale	1 situation
Revenus insuffisants	21 situations
Toxicomanie, alcoolisme	3 situations
Chômage, avance sur chômage	6 situations

Demandes de remboursement

Une procédure de remboursement est en cours tout au long de l'année.

Ainsi, en 2024, le SSSH a suivi 65 dossiers de demandes de remboursement :

- 3 personnes ont remboursé entièrement leur dette
- 36 personnes remboursent régulièrement leur dette mensuellement
- 10 dossiers sont en suspens et attendent d'être relancés, leur situation financière ne s'étant pas améliorée depuis le versement de la dernière aide sociale
- 14 dossiers ne sont pas en mesure de rembourser
- 2 personnes n'ont donné aucune suite à nos courriers
- 0 réquisitions de poursuites engagées

La somme totale des remboursements privés perçus durant l'année 2024 s'élève à plus de Fr. 25'160.00.

K) Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine

Le service officiel des curatelles de la Haute-Sarine observe, d'une manière générale, une augmentation constante des mandats attribués par la Justice de paix. La multiplicité et le cumul des problématiques sociales, d'endettement et l'évolution juridique de la relation aux personnes concernées se font ressentir. Au niveau de ce service nous avons 264 dossiers qui sont suivis. Le service a connu durant l'année 2024 beaucoup de changements au niveau du personnel, ainsi que la démission du chef de service Monsieur Gabriel Deblaise, qui a été remplacé par Madame Valérie Huguenot. Depuis son engagement, le service a retrouvé une certaine sérénité au niveau du personnel. Le service a déménagé au 1er décembre 2024 dans des locaux tout neuf situés au MIC à Marly.

L) Crèche

Crèche Capucine - Résumé des activités de l'Association

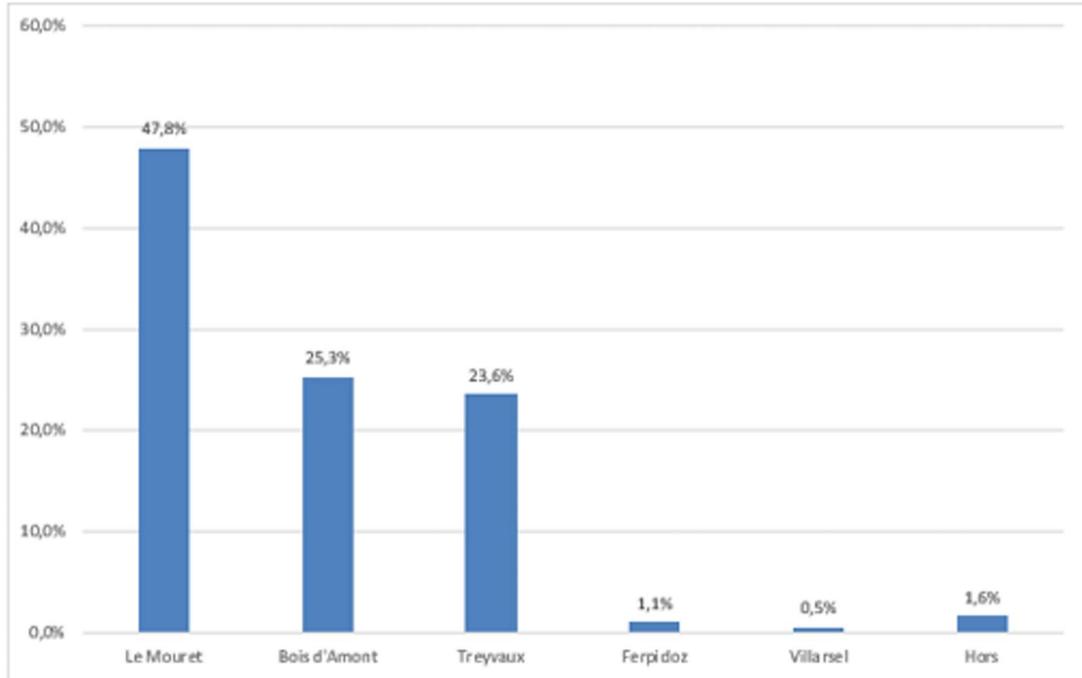
- Fin de la formation de directrice à la HES-ARC
- Nouveau règlement d'accueil préscolaire de la crèche Capucine
- Rabais fratrie mis en place pour toutes les familles
- Engagement d'une remplaçante fixe à 50% annuel
- Aménagement de la place de jeu du site de Treyvaux
- Nouvelle identité visuelle
- Formations suivies par l'équipe éducatives
- FEE
 - o Les projets par le thème
 - o Ergonomie et posture au travail
 - o Le soutien gestuel
 - o Les troubles alimentaires et de l'oralité

Personnel au 31.12.2024

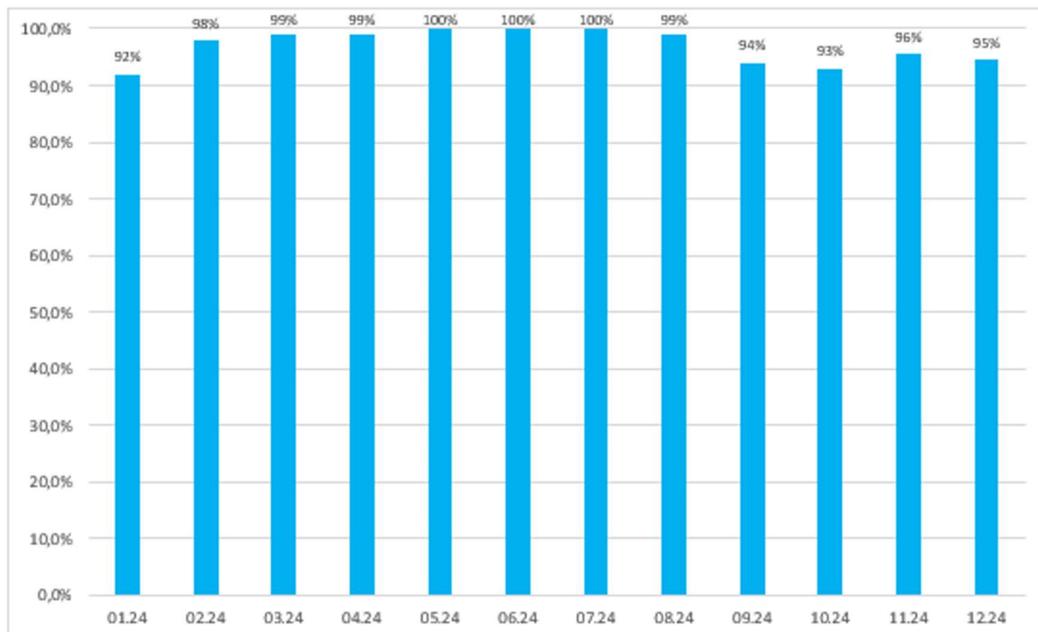
Direction	Responsable pédagogique	75%
	Responsable administratif	30%
Educatrices	8 Educatrices	610%
	5 Auxiliaires	220%
Apprenties et stagiaires	4 apprenties	
	2 stagiaires	
Dame de ménage		46%



Fréquentation par commune – 2024

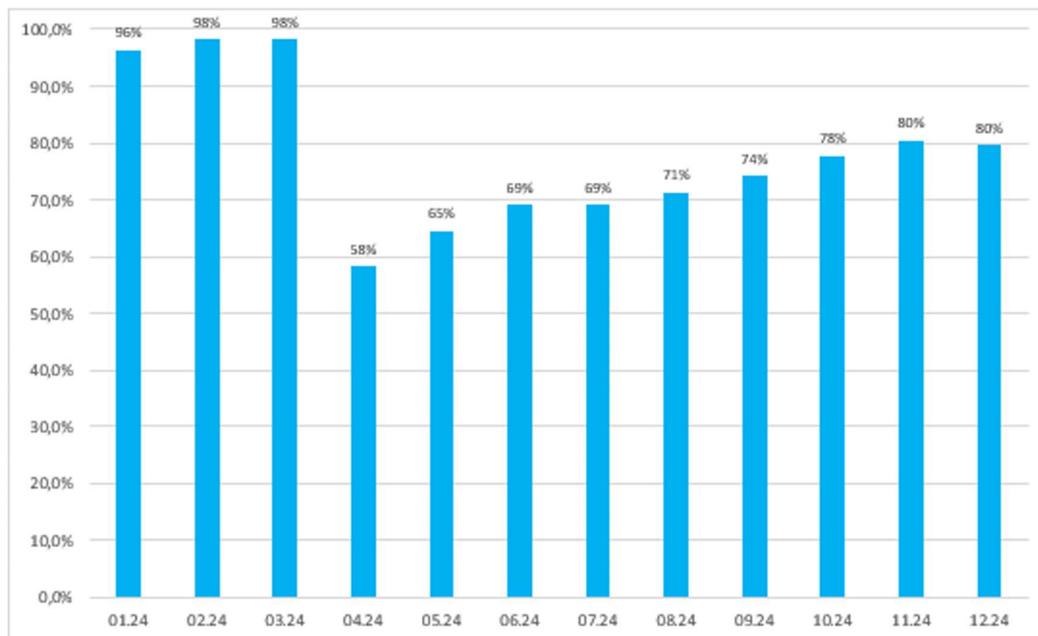


Statistiques - Taux de fréquentation Mouret





Statistiques - Taux de fréquentation Treyvaux



M) Forêt

La Commune de Ferpicloz est recouverte de forêts sur un peu plus de 14 hectares dans la forêt du Bois d'Amont. Ces forêts sont gérées par Forêts-Sarine ; notre secteur no 4 est sous la responsabilité de Monsieur Yvan Gendre. Une visite annuelle de la forêt a lieu en automne. Rien à signaler de spécial.

N) Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie

Voici la composition de la Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie : Jean-Pierre Righetti (président), Roland Oesch, Alain Gehringer, Martine Macheret et Jérôme Mauron.

En 2024, nous avons convoqué deux séances de cette commission, le 22 octobre 2024 et le 21 novembre 2024. Ces séances ont permis de faire le point sur l'avancé de notre PAL. Nous avons également parler d'un changement d'affectation sur demande de la société Agrogaz SA lors des conditions d'approbation de notre PAL. Lors de la deuxième séance, la commission a préparé une proposition de détermination du droit d'être entendu suite aux retours du Canton. Le Conseil communal s'est déterminé sur les remarques du canton dans les délais. Nous sommes toujours dans l'attente des services de l'Etat sur notre PAL.

O) Commission de naturalisation

La commission se compose de : Valérie Clerc, Catherine Kolly, Christiane Oesch, Rachel Clément et Valentin Brodard.

Suite à la démission de Madame Chantal Loisselle (ex Spicher), l'assemblée communale du 16 décembre 2024 a élu Monsieur Valentin Brodard.

En 2024, aucun dossier de demande de naturalisation n'est parvenu à la commune pour préavis. La commission ne s'est donc pas rencontrée.

P) Ecole et AES

Notre commune fait partie du cercle scolaire Bois-d'Amont – Ferpicloz. La commission CIS et AES se rencontre environ une fois par mois pour tout ce qui touche au cercle scolaire et à l'AES.

Commission intercommunale scolaire

Patricia Dousse (présidente), Marion Meurie et Nadia Gumy (responsable d'établissement)

Commission de l'AES

Patricia Dousse (présidente), Marion Meurie et Sophie Chassot (responsable AES)

Q) Association régionale de la Sarine (ARS)

Depuis cette année 2024, Madame la Préfète du district de la Sarine a organisé deux rencontres des syndicats du district dans le but de faire le point sur l'Association des communes du district, le Réseau Santé Sarine et l'Association du CO. Ces rencontres sont importantes dans le but de donner les informations à tous, étant donné que tout le monde n'est pas membre du comité directeur. Madame la Préfète souhaite que tout le monde ait le même niveau d'information concernant ces trois Associations qui sont les plus importantes du district. Le thème de la gouvernance régionale est actuel, la nouvelle loi sur les communes étant en cours d'examen, ainsi que toute la problématique de la gouvernance régionale qui refait surface. Il s'agit de déterminer si les Associations de communes doivent continuer à être présidées par des Préfets ou non. Il s'agit de donner son avis à ce sujet et d'entendre ce que les syndicats pensent de cette forme.

Selon le cadre légal cantonal, la promotion touristique doit dorénavant s'effectuer au niveau des districts. Le Comité directeur (CoDir) a mandaté un expert afin de se doter d'une première stratégie touristique et ainsi définir une identité et des objectifs propres à la région.

Il en découle plusieurs mesures concrètes, sous forme de fiches, qui sont destinées à mettre en valeur l'ensemble de notre district. Le suivi et la mise en œuvre de cette stratégie seront assurés par l'ARS avec l'appui d'un mandataire externe (Fribourg Tourisme et Région) en ce qui concerne les aspects liés à l'accueil et au marketing. Dans le budget 2025 de l'ARS, un chapitre tourisme a été prévu. Il faut noter la création d'un premier projet touristique : « Les Chemins de la Sarine ».

Aménagement : Association régionale de la Sarine (ARS)

L'aménagement du territoire est au centre des activités de l'association (ARS) et va encore gagner en importance avec l'adoption du plan directeur régional et sa mise en œuvre.

De manière à exploiter les importantes synergies qui existent entre les deux planifications, la Conférence régionale pour la constitution de la nouvelle agglomération (CRCNA) a émis le souhait que les projets d'agglomération soient à futur élaborés et mis en œuvre dans le cadre de l'ARS.

En parallèle à cette démarche, l'opportunité de constituer une communauté régionale de transports au niveau de la région est examinée afin que l'ARS dispose également d'une marge de manœuvre en ce qui concerne la commande de transports publics.

Cette perspective impose une réflexion sur les structures et le fonctionnement de l'association dont le CoDir soumettra prochainement les résultats pour examen préalable aux services de l'Etat. Cette démarche permettra à l'ARS de savoir si elle entend ou non donner une suite favorable à la sollicitation de la CRCNA, respectivement si elle est en mesure de reprendre l'ensemble des tâches liées à l'aménagement du territoire actuellement exercées par l'Agglomération de Fribourg. Un transfert des tâches concernées interviendrait quant à lui au plus tôt lors du changement de législature prévu à la mi-2026.

Economie : Association Régionale de la Sarine (ARS)

Le développement économique régional recouvre plusieurs facettes au premier rang desquelles figure la gestion des zones d'activités. Cet aspect, intimement lié à l'aménagement du territoire, fait partie intégrante de la planification directrice régionale (PDR-Sarine) conformément aux règles fédérales et cantonales édictées à ce propos. L'ampleur et l'ambition poursuivies avec la gestion des zones d'activités sont toutefois laissées à la libre appréciation des régions, lesquelles disposent d'une marge de manœuvre importante dans le cadre de la gestion des zones d'activités. Il en va de même des services supplémentaires que la région entend fournir aux entreprises en termes d'accompagnement et de services.

Tourisme : Association Régionale de la Sarine (ARS)

La loi cantonale sur le tourisme révisée est entrée en vigueur au 1er janvier 2023. Les tâches attribuées aux régions en matière de promotion touristique ont, dans ce contexte, été étendues et précisées. De même, la loi prévoit désormais l'obligation pour les communes de collaborer à l'accomplissement de cette tâche, a minima à l'échelle d'un district. Les communes de la Sarine ont choisi de confier cette tâche à l'ARS.

Sur la base de cette nouvelle loi cantonale, l'Agglomération de Fribourg a dénoncé le contrat de prestations qui l'unissait depuis 2009 à Fribourg Tourisme et Région (FTR), structure dont elle assurait et assure encore une grande partie du financement jusqu'au 31 décembre 2024.

Au sein de l'ARS, différentes démarches ont été menées pour préparer une reprise de la tâche de promotion touristique :

- Inventaire des infrastructures existantes en 2023 et 2024
- Définition d'une stratégie touristique régionale en 2023 et 2024
- Conclusion, sous réserve de la validation du budget correspondant, d'un contrat de prestations avec un mandataire externe en 2024
- Séance de présentation et d'information aux communes à l'automne 2024.

L'objectif de ces différentes démarches est une reprise complète de cette tâche par l'ARS au 1er janvier 2025. A compter de cette date, l'ARS veillera également au développement de nouvelles infrastructures touristiques dans l'ensemble de la région, sur la base de la stratégie touristique régionale développée.

En s'appuyant sur les synergies entre différents secteurs, notamment celui des sports à l'approche du Championnat du monde de hockey-sur-glace, cette stratégie prévoit déjà plusieurs projets d'envergure pour la période 2025-2029. Parmi eux, les « Chemins de la Sarine » se distingue comme l'un des projets phares, et proposera un itinéraire pédestre continu de Rossens à Grandfey tout en offrant des expériences et des attractions immersives et ludiques aux promeneurs tout au long du parcours.

En reprenant la tâche de la promotion touristique régionale, actuellement traitée au niveau des dix communes de l'Agglomération de Fribourg, l'ARS entend jouer un rôle clé dans le développement et la mise en œuvre de cette stratégie. Elle aura notamment pour tâche de superviser et de soutenir les diverses parties prenantes impliquées dans les projets, de s'assurer de la création de synergies harmonieuses avec les communes, et de participer au financement et au développement d'infrastructures ou de produits touristiques régionaux dans le cadre de sa nouvelle politique régionale 14 (NPR). Pour l'appuyer dans le domaine de l'accueil et du marketing de la destination, l'ARS entend en outre mandater Fribourg Tourisme et Région sur la base d'un contrat de prestations. Organisations

L'implémentation durable des trois domaines précités nécessite une adaptation des statuts de l'association. L'adaptation prévue portera sur les tâches, les structures organisationnelles ainsi que sur les aspects financiers. Des clefs de répartitions spécifiques à chaque domaine devront en effet être définies afin de tenir compte de l'intérêt différencié des communes à la régionalisation proposée.

Touristiques Régionales 7 régions :

